



**PRÉFÈTE
D'INDRE-
ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Tours, le 8 juillet 2022

« L'HABITAT DES VOYAGEURS EN INDRE-ET-LOIRE » - DIALOGUE ÉLUS – PROFESSIONNELS - VOYAGEURS

En Indre-et-Loire comme dans bien des territoires en France, l'habitat des voyageurs est source de conflits et d'interrogations, pour les concernés (recherche de terrains, expulsions à répétition, etc.) comme pour les pouvoirs publics qui doivent programmer des opérations d'habitat et qui se trouvent confrontés aux stationnements illicites.

Dans le cadre de l'animation du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage d'Indre-et-Loire, la préfecture et le conseil départemental ont organisé une journée d'échanges sur l'accueil et l'habitat des citoyens itinérants français le 8 juillet 2022, à la ferme de la Milletière à Tours.

Cette manifestation mise en œuvre par l'association Tsigane Habitat est également soutenue par la Ville de Tours et la Caisse d'Allocations Familiales de Touraine.

Madame la préfète a ouvert cette journée qui a accueilli une centaine de participants issus des collectivités territoriales, des associations, de l'éducation nationale, ainsi que des travailleurs sociaux et quelques voyageurs. Lors d'ateliers participatifs, le dialogue entre élus, professionnels et voyageurs a permis d'identifier les difficultés et de partager les expériences et les bonnes pratiques afin de dégager des solutions à mettre en œuvre.

Tout au long de cette journée, les ateliers participatifs et les retours d'expériences d'autres territoires ont alimenté les réflexions en vue d'améliorer les réponses et de dépasser les difficultés réciproques, au profit d'une meilleure insertion des voyageurs.

**Contact presse
Service départemental
de la communication interministérielle**

Emerentia FOUQUET / Coralie LELOUP
Tél. : 02 47 33 10 05 / 02 47 33 10 06
Mél : pref-relations-presse@indre-et-loire.gouv.fr

1/3

15, rue Bernard Palissy
37925 Tours Cedex 9

Présentation des ateliers thématiques participatifs

Les ateliers participatifs du matin s'articulent autour de cinq grandes questions. Leur objectif est, sur la base des discussions entre les participants, de parvenir à des pistes d'actions concrètes. Les questions suivantes constituent une trame possible de réflexion que les participants pourront adapter autant qu'ils le voudront.

Atelier 1 : Comment améliorer les conditions de vie sur les aires d'accueil ?

La réflexion concerne aussi bien les aires inscrites au Schéma que celles qui ne sont pas inscrites (les « petites aires »)

Quelles sont les améliorations qu'il faudrait apporter en ce qui concerne les équipements et... comment les financer ? Comment développer la vie sociale et culturelle sur les aires et construire des passerelles entre les usagers des aires et les autres habitants du territoire ? Enfin, quel est le prix correct d'accès aux aires et aux fluides, du point de vue des usagers et de celui des pouvoirs locaux ?

Comment concilier les deux points de vue ?

Atelier 2 : Comment accueillir les grands passages ?

Compte tenu des demandes et des besoins existants, les équipements actuels suffisent-ils pour accueillir les grands groupes de passage au sein des territoires pendant la période estivale ? En outre, les équipements ne conviennent pas toujours aux usagers.

L'objectif de cet atelier est donc :

- 1) de préciser les difficultés rencontrées par l'ensemble des acteurs impliqués (personnes et familles concernées, élus locaux, État),
- 2) d'évoquer des expériences satisfaisantes et de réfléchir au « pourquoi » de leur réussite,
- 3) de réfléchir ensemble à des alternatives qui soient mieux ajustées à la demande tout en tenant compte des moyens à disposition et des contraintes réglementaires.

Enfin, comment favoriser les relations entre les groupes de passage et la société locale, entre les maires, les élus et les Voyageurs dans un respect mutuel ? Y a-t-il des expériences intéressantes en la matière ?

Atelier 3 : Quel habitat durable pour les Voyageurs d'Indre-et-Loire ?

La loi du 27 janvier 2017 intègre un nouvel outil : le terrain familial locatif. Préalablement, des programmes de logements sociaux spécifiques, intégrant l'habitat-caravane, ont permis le relogement de ménages demandeurs. Quel retour d'expérience de la part des habitants et de la part des porteurs de projet (acteurs publics, professionnels) ?

Les Voyageurs sont de plus en plus nombreux à acheter des terrains pour s'y installer durablement. Or ces terrains peuvent être situés en zone inconstructible : comment concilier les projets des personnes avec le respect des lois en vigueur ? Observe-t-on des « bonnes pratiques » ou des expériences intéressantes en la matière ?

Quelle attitude les pouvoirs publics doivent-ils adopter en cas de stationnement spontané ? Expulser dans tous les cas ou reconnaître des droits de stationnement temporaires ? Quel cadre de négociation construire avec les concernés ? Quelle place accorder aux riverains lors des négociations éventuelles ?

Contact presse
Service départemental
de la communication interministérielle

Emerentia FOUQUET / Coralie LELOUP
Tél. : 02 47 33 10 05 / 02 47 33 10 06
Mél : pref-relations-presse@indre-et-loire.gouv.fr

Atelier 4 : Comment favoriser le lien entre les Voyageurs et les sociétés environnantes ?

De nombreux Voyageurs sont bien intégrés ; d'autres, en revanche, se trouvent en marge de la société. Comment expliquer cette situation ? Comment construire des passerelles, dans un respect mutuel, entre les Voyageurs et les élus locaux, entre les Voyageurs et les autres habitants ? Quels rôles peuvent jouer les instances de démocratie participative locales lorsqu'elles existent, le tissu associatif local (associations de parents d'élèves...), les centres socio-culturels ? Comment favoriser la participation des Voyageurs à la vie et aux manifestations locales ?

Atelier 5 : Comment favoriser la scolarisation des élèves issus de familles itinérantes et sa continuité ?

Quels obstacles persistants entravent la scolarisation et l'assiduité de ces enfants ? Quelle coopération des différents acteurs peut permettre de les lever ? Comment mieux articuler les problématiques interdépendantes du stationnement et de la scolarisation ?

Dans quelle mesure la mise en œuvre de dispositifs spécifiques reste-t-elle nécessaire pour permettre l'accès à l'école et favoriser l'implication des parents ? Quels sont les moyens mobilisables pour atteindre ces objectifs ?